Image not found or type unknown

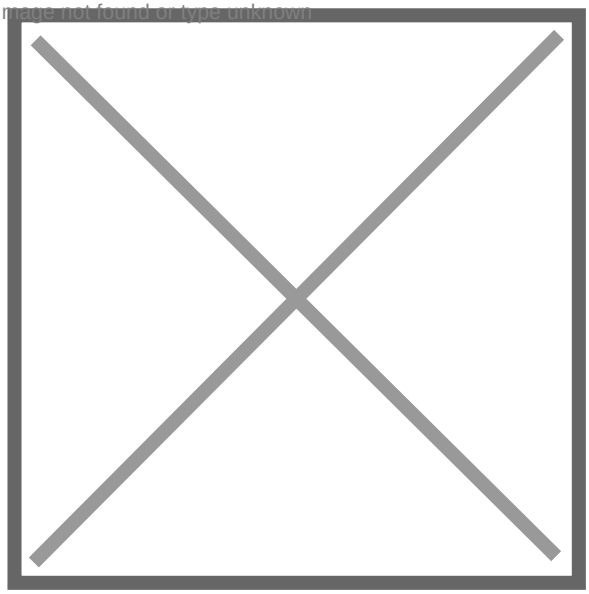

Succession dernière personne d'un couple signataire donation dernier vivant

Par **Pilotis**, le **03/07/2019** à **18:38**

Bonjour,

Je suis l'enfant d'une personne décédée qui avait signé une donation au dernier vivant et son conjoint, qui n'est pas mon père, est décédée depuis plusieurs années.

Celui-ci avait également un enfant d'un premier mariage.

La donation au dernier vivant, qui était ma mère et qui vient de décéder, change t'elle quelque chose pour la succession : Me confère t'elle de fait des droits supplémentaires, la part de l'enfant du conjoint de ma mère se limite t'elle à ce qu'elle était au moment du décès de son père et constatée lors de l'application de la donation au dernier vivant ?

En vous remerciant de votre réponse

Bien cordialement

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés